



INFORMATION A NOS ADHERENTS (Rappel)

Le Conseil d'Administration vient de décider que chaque adhérent de l'ACANOR pourra dorénavant insérer dans le présent bulletin, un article présentant son entreprise et ses activités. Nous vous invitons donc à profiter de cette opportunité en vous signalant toutefois que la longueur de l'article devrait se limiter à une demie-page maximum. Vous pouvez transmettre cet article au rédacteur de ce bulletin dont les coordonnées figurent en fin de ce bulletin.

Nouvelles de l'ACANOR

Réunion de travail spéciale

Une réunion particulière avec divers invités se tiendra le 3 juin 2005 au CVN au Luxembourg. Pour plus de détails, voir ci-après sous « Nouvelles de nos partenaires : IFAN »

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale qui se tient depuis de nombreuses années au deuxième semestre. – prévue initialement pour cette année le 14 octobre – pourrait être avancée à la fin de ce premier semestre.

Réunion à l'UTE

Une réunion a eu lieu le 26 avril à l'UTE à Fontenay aux Roses ; Cette réunion avait en particulier comme objet d'améliorer le site Web Acanor en le rendant plus vivant. Les sujets abordés étaient : Modifier et compléter son contenu actuel (Forum ...), meilleure fonctionnalité (téléchargements, télépaiements ...), maintenance et mise à jour. La directive européenne relative aux appareils médicaux a également été abordée par suite des difficultés liées à la mixité des normes électriques (UTE, Cenélec et CEI) et non électriques (Afnor, CEN et ISO). Un certain nombre de nos partenaires et adhérents ont collaboré à cette réunion.

Adhésion

Pensez à renouveler votre adhésion (ou à adhérer si vous n'êtes pas encore membre. D'autant plus qu'une validation de la possibilité de réduction fiscale de la cotisation est toujours en cours auprès de l'administration. Bulletin d'adhésion sur notre site : www.acanor.org
Pour mieux connaître l'ACANOR, vous pouvez aussi avoir d'autres informations dont les statuts de l'ACANOR en consultant ce site Internet

Nouvelles de nos partenaires



Partenariat

Nous engagerons des actions pour un réchauffement des relations. Ces actions concernent également le Ministère pour faire suite aux contacts déjà engagés. D'autre part notre président d'honneur Roland GROLL et notre trésorier Jean Michel ADAM ont pris part à la conférence donnée par M. Jean Louis CORTOT, Délégué de l'AFNOR, au Parc des Exposition de

Mulhouse le 14 avril sur le thème « Développement durable ». Divers sujets ont également été abordés avant et après en présence également de Monsieur Bertrand DENIS (AFAQ/AFNOR).

NOMINATION

Monsieur François ALLERET, Président de l'AFNOR a été élu Président du Conseil d'Administration de l'Institut Pasteur le 23 mars 2005. Directeur Général honoraire d'EDF, il est également membre du Conseil économique et social depuis 1999.



Les Actions ACANOR

Comme déjà annoncé une réunion « ACANOR » se tiendra le 3 juin 2005 au CVN Luxembourg. Y participeront : M. BROUST - Consultant, M. DELECROIX - CVN Henri Tudor, différentes personnalités de l'Education Nationale, M. GUARINO - Ecodime, M ; GEORGE - Directeur UTE, M. SIMON - Lycée COUFFIGNAL de Strasbourg, M. ERNOULT- ATCM, ALLIANCE Market, M. ALLUE – Groupes Ressources, Mme LIS - IGE-XAO ainsi que divers membres du Conseil d'Administration de l'ACANOR.

Les objectifs de cette réunion :

1. Entamer une réflexion au niveau français pour former et sensibiliser à la normalisation, les élèves de l'Education Nationale ainsi que les salariés des entreprises.
2. Préparer l'organisation d'une réunion internationale de l'IFAN-Europe (Fédération des utilisateurs de normes au niveau mondiale, branche Europe).

L'ordre du jour serait le suivant :

1. Accueil et introduction par le président de l'ACANOR.
2. Visite et présentation du Centre Henri Tudor et du Centre de Veille Normative.
3. Atelier 1 : Démarche ACANOR France-Luxembourg.
4. Introduction et rappel du contexte global IFAN :
 - i. Présentation d'une démarche réussie dans un autre pays.
 - ii. Brain storming.
 - iii. Synthèse, plans d'actions, prochaines étapes.
5. Atelier 2 : Préparation de la prochaine réunion internationale :
 - Accueil du responsable de l'OLAS (Office Luxembourgeois d'Accréditation et de surveillance).
 - Présentation du plan d'actions « France ».
 - Préparation de l'atelier international :
 1. plan d'action efficace / CEE ?
 2. exemple de la France
 3. exemple de la Chine.

Normes & Réglementation

Le point sur les guides d'accompagnement de la norme NF C 15-100

Après la publication de la norme NF C 15-100 en décembre 2002, l'UTE a entrepris la révision de tous les guides d'accompagnement. Ci-après ceux déjà parus dont l'ensemble de ces guides a été modifié

- UTE C15-103 - 03/2004 : Choix des matériels électriques en fonction des influences
- UTE C15-105 - 07/2003 : Détermination des sections des conducteurs de protection et choix des dispositifs de protection.
- UTE C15-106 - 12/2003 : Section des conducteurs de protection, de terre et des liaisons équipotentielles.
- UTE C15-201- 06/2004 : Installations électriques des grandes cuisines.

- UTE C15-401- 01/2004 : Installation des groupes électrogènes
- UTE C 15-402 - 11/2004 : Alimentation sans interruption (ASI)

- UTE C15-421- 06/2004 : Installations alimentées à des fréquences de 100 Hz à 400 Hz.
 UTE C15-443 -08/2004 : Choix et installation des parafoudres
 UTE C15-500-07/2003 : Détermination des sections des conducteurs de protection et choix des dispositifs de protection à l'aide de logiciels de calcul.
 UTE C15-559 -09/2002 : Installation d'éclairage à très basse tension de protection et choix des dispositifs de protection.

D'autres devraient encore paraître :

- UTE C15-400 : Raccordement des générateurs d'énergie électrique.
 UTE C15-520 : Canalisations – modes de pose – Connexions.
 UTE C 15-755 : Installations électriques d'origines différentes dans un même local et dont les exploitations sont placées sous des responsabilités différentes.

Remarque : La révision de ces guides a entraînée une révision de l'édition 2002 de la norme NF C 15-100 qui devrait paraître prochainement. En particulier les articles suivants sont concernés : 421, 422.1, 424, 433, 463, 530.3.2, 555.1, 562, 563.3

ACTUALITE

STRASBOURG accueille l'Institut Européen de la Propriété intellectuelle !

L'Institut Européen entreprise et propriété intellectuelle (IEEPI), créé en septembre 2004 à Strasbourg et implanté dans les locaux partagés avec l'International Space University à Illkirch-Graffenstaden, lancera à la fin de ce printemps un catalogue d'actions de formation à l'intelligence économique pour les managers des petites et moyennes entreprises. La première session, qui s'adressera à un groupe de vingt personnes, sera centrée sur le « management des connaissances au service de l'innovation. Elle aura lieu du 26 au 28 mai.

LNE (Laboratoire National de Métrologie et d'Essai)

Le LNE vient de se voir confier par décret N° 2005-49 du 27 janvier 2005 la responsabilité de la métrologie française, en remplacement du Bureau National de Métrologie (BNM) qui exerçait cette tutelle depuis 1969.

Le LNE devient donc l'organisme de référence, suivant le même schéma que celui choisi par d'autres pays européens (Allemagne, Royaume Uni).

SANTE

Bruit

Plus de ... 7 millions de Français, soit 12 % de la population, sont touchés par le niveau sonore supérieur à 65 décibels, ce qui correspond au seuil de gêne et de fatigue ! Les enquêtes prouvent unanimement que le bruit est l'une des préoccupations des Français.

La directive 2002/49/CE qui fixe des objectifs en matière de protection contre le bruit impose la mise en œuvre de plans d'action et d'une cartographie du bruit dans les grandes agglomération et principaux axes de transport et vise à accroître l'information du public, devra être transposée en droit français. A cet effet, l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE) a été saisie par les Ministères chargés de la Santé et de l'Ecologie pour produire un état des lieux dans ce domaine.

Les normes actuelles existantes : NF S 31-010 – 1996 : Méthodes de mesurages du bruit et des indicateurs permettant d'apprécier si le bruit est susceptible de causer une gêne, NF S 31-110 – 1985 : Fournit des descripteurs de la situation sonore de l'environnement, NF S 31-085 - 2002 : décrit les conditions de saisies des données acoustiques, NF S 31-088 – 1996 : Permet de mesurer le bruit dans une zone habitée, NF S 31-122 – 2003 : permet de respecter la réglementation en vigueur dans les lieux de diffusion de musique amplifiée, NF S 31-084 – 2002 : Permet d'évaluer les niveaux d'exposition quotidienne au bruit.

VIE QUOTIDIENNE

Votre médecin !

Nous vous avons donné quelques informations sur les coûts des soins de santé. Nous complétons aujourd'hui cette information en vous donnant quelques explications sur le choix et la qualification des médecins .

Sachez d'abord que toutes les **personnes de + de 16 ans**, assuré et bénéficiaire de l'assurance maladie, ont à déclarer un médecin traitant avant le **1^{er} juillet 2005**. Le médecin traitant est celui qui vous soigne habituellement et qui vous connaît le mieux

1. Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) → choisit par le patient de + de 16 ans :

- Fonctions** :- Premier niveau de recours aux soins (prévention, dépistage, éducation sanitaire)
- Gestion du dossier médical et information sur la permanence des soins.
 - Elaboration des protocoles (ALD)

2. Médecin correspondants (Spécialiste ou généraliste) → adressé par le médecin traitant :

- Fonctions** :- Reçoit le patient sans discrimination.
- Transmet les informations au médecin traitant.
 - Participe à l'élaboration des protocoles.

3. Accès spécifique et dérogatoire :

- Certains actes effectués par les gynécologues, ophtalmologues.
- Urgences.
- Assuré hors de son lieu de résidence.

(Pour plus amples renseignements : www.ameli.fr ou Tél. 0 820 77 33 33)

AGENDAS

Réunions du Club des adhérents AFNOR (dont l'ACANOR est membre !)

| | | |
|-----------|---------------|---|
| 17 mai : | Colmar : | Révision et amendement des normes ISO |
| 23 mai : | Rennes : | Management de processus |
| 24 mai : | Lyon : | Révision et amendement des normes ISO |
| 24 mai : | Nimes : | SD 21000 et collectivités |
| 31 mai : | Saint-Denis : | Incertitude de mesure |
| 6 juin : | Orléans : | Prévention – Maîtrise des risques. |
| 9 juin : | Nantes : | Comprendre, appliquer directive « produits de construction ». |
| 9 juin : | Lyon : | Les enjeux de l'éco-conception. |
| 9 juin : | Paris : | Management de processus. |
| 14 juin : | Lille : | Iso 22000 |
| 14 juin : | Strasbourg : | Marquage CE et directives. |
| 16 juin : | Marseille : | Diagnostic énergétique. |

Autres MANIFESTATIONS

- 10,11 et 12 mai : INDUSTRIE / SERVICE : Rencontres 2005 du MANAGEMENT de PROJET à Paris au Palais des Congrès.
- 3 Juin : Réunion ACANOR au CVN au Luxembourg
- 21 JUIN : Assemblée générale de l'AFNOR au Méridien Etoile à Paris

N.B. : *L'ACANOR a apporté le plus grand soin à l'élaboration et à la rédaction de ce présent bulletin. Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garantie expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser dans bien des cas la consultation d'un professionnel du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenu pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.*